



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

- 7 MAI 2024

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 30 AVRIL 2024

Point n°1 : BILAN D'ACTIVITE 2023 lié au compte administratif

POUR INFORMATION

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois d'avril à quatorze heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny sur Marne, légalement convoqué le 24 avril 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du CCAS
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ, Vice-Présidente du CCAS
Madame Geneviève CARPE
Madame Sophie AMAR
Madame Nicole LEANDRI
Madame Josiane ALIX
Madame Sabrina ABCHICHE
Monsieur Gheorghe NUNU
Madame Marie-Hélène FORHAN
Madame Asma ASHRAF

Excusé(s) :

Madame Mylène BENOLIEL
Monsieur Jean-Pierre MEUNIER

Absent(e)s :

Monsieur Mamadou SY

Convoqué le 24 avril 2024



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



CCAS

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

- 7 MAI 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point n°1

Séance ordinaire
Du 30 avril 2024

Pour information

Objet : BILAN D'ACTIVITE 2023 lié au compte administratif

Le bilan d'activité présenté au cours de cette séance permet de mettre en perspective les réalisations menées au cours de l'année 2023 en lien avec l'approbation des comptes administratifs du CCAS présentée au point n°2 de l'ordre du jour.

Ce document résulte d'une obligation réglementaire annuelle, et a pour vocation de présenter l'ensemble des activités du CCAS pour l'année 2023 décliné au regard des 8 axes de la feuille de route municipale.

Ce document pourra ensuite être transmis à l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels.